

Les PSSM partent d'un simple constat : si nous voyons une personne tomber, se blesser, la plupart d'entre nous va lui porter secours, lui parle, la réconforte, appelle les urgences, si nécessaire. Si une personne semble aller mal, de plus en plus mal (tristesse, retrait social ...) que faisons-nous ? La plupart du temps, nous ne faisons rien. Par peur, par méconnaissance, parce qu'on n'ose pas, parce qu'on ne veut pas être intrusif, parce que les émotions font partie de la sphère intime. La personne en souffrance doit alors se débrouiller par ses propres moyens pour aller mieux, même si elle souffre tout autant qu'une personne qui aurait chuté et se serait blessée. Parfois plus, bien plus. Comment changer cela ? **INFIPP vous propose de devenir secouriste en Santé mentale pour prodiguer les premiers gestes de secours psychiques.**

## OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ Questionner ses représentations concernant la santé mentale
- ✓ Entrer en relation avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- ✓ Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale
- ✓

### DATES ET HORAIRES

**02 et 03 juillet 2026  
de 9h00 à 17h00**

### LIEU

CAMPUS ALPIN  
312 place du commandant Bulle  
73 000 BOURG ST MAURICE



### PUBLIC CONCERNE

**Tout citoyen majeur**  
16 participants maximum

### INTERVENANT

Formateur INFIPP  
accrédité PSSM FRANCE

## Formation prise en charge par le contrat local de santé

*Les participants n'ont rien à régler*

**RESEIGNEMENTS** auprès de Isabelle GUICHERD

04 72 69 91 73 ou 06 08 00 36 76

[i.guicherd@infipp.com](mailto:i.guicherd@infipp.com)

**Pour vous inscrire**, merci d'utiliser le bulletin joint, à retourner avant le 20 juin.  
à [inter@infipp.com](mailto:inter@infipp.com)